



Maincy Demain



INTERCO
Développement Local

TRAVAUX
Les grands chantiers

LES ASSOCIATIONS
Information

SCOLAIRE
Accueil de loisirs

AGENDA
Nos rendez-vous

LES BONS PLANS
Pourquoi pas

Mairie, Urbanisme espaces verts	3
Fleurissement Travaux	4
Communication	6
Interco	7
Vie scolaire	10
Vie locale	11
Au fait... Les bons plans	13
Les Associations	15
Agenda	16

Édito

Alain Plaisance
Maire de Maincy



À la rentrée, les enfants ont retrouvé leur environnement scolaire avec des améliorations notables dans l'école maternelle, d'autres

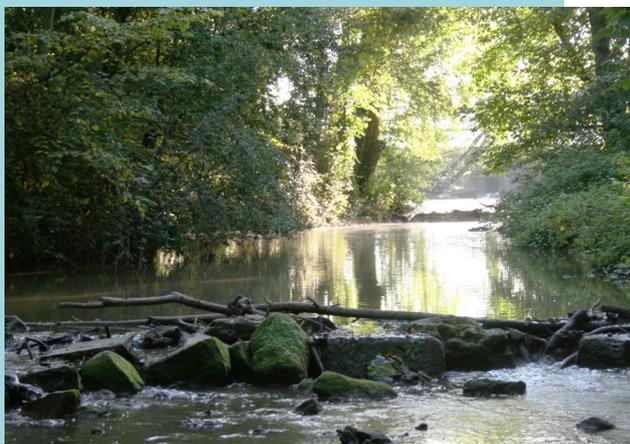
investissements seront réalisés courant 2018

D'autre part, l'intégration de Maincy dans l'Agglomération Melun Val de Seine le 1er janvier 2017 nous a brutalement privés de la compétence « petite enfance » préalablement assurée par la Communauté de Communes « Vallées et Châteaux ». L'équipe municipale a décidé de créer et ouvrir dès Septembre un accueil de loisirs de qualité pour ses enfants. Cette situation d'urgence a pu provoquer quelques désagréments passagers aux utilisateurs habituels des locaux communaux.

D'importants travaux de remise aux normes de sécurité sont prévus afin de redonner au complexe Robert DUBOIS sa vocation première de salle polyvalente.

Dans un autre domaine, une étape significative a été franchie en obtenant le label « Village de caractère » remis à la Commune de Maincy par le Président du Conseil Départemental lors du congrès des maires de Seine et Marne. Cette étape s'inscrit dans notre projet de valorisation du patrimoine communal qui bénéficiera de la dynamique créée par notre participation au projet de label Grand Site de France pour Vaux le Vicomte et ses environs immédiats. Cette opération pilotée par le Président de l'agglomération Melun Val de Seine est inscrite dans le contrat d'intérêt national signé en Juin par les Préfets de Région et du Département et par le Président du Conseil Départemental.

Cette année 2017 a été marquée pour la commune de Maincy par de nombreux changements voire bouleversements, la nouvelle équipe municipale s'est fortement investie dans les différents dossiers anciens et nouveaux ; en ma qualité de Maire j'ai été attentif à garantir à chaque maincéen le service que doit rendre une Mairie à ses administrés.



Mairie

En juillet, Mr Dominique MOREAU, responsable du service technique, faisait valoir ses droits à la retraite après 14 années passées à Maincy, nous lui souhaitons le meilleur pour cette nouvelle tranche de vie. Il sera remplacé début 2018 par un nouveau responsable du service technique.

Dans notre dernier « Maincy Demain » nous vous annoncions l'arrivée, courant Juillet, de Mme Sandrine COFFI au poste de Secrétaire Générale. Avant de rejoindre la Mairie de Maincy, Mme Coffi occupait une fonction de cadre pour la commune de Combs-la-Ville dans un équipement du secteur social.

Être à l'écoute et au service de la population représente le crédo de son engagement professionnel, elle souhaite être attentive au bien être de chacun. Autre pilier de son engagement : le travail en équipe est pour elle une nécessité pour la qualité du service rendu à la population, cohérence entre agents de mairie mais également entre agents et élus. Elle assure vouloir être disponible pour chaque maincéen qui souhaitera la rencontrer. Le Conseil Municipal lui assure d'ores et déjà tout son soutien dans l'exercice de ses nouvelles responsabilités.



Urbanisme, Travaux

PLAN LOCAL D'URBANISATION

En application du Plan Local d'Urbanisation datant du 01/01/2015, 5 OAP (orientation-aménagement-programmation) ont été définies, une est en cours de réalisation : le lotissement de la Fosse Ladier. Il comprendra 20 lots d'environ 500m² dont un de 700m² dédié à la construction de 7 logements sociaux. Géoterre est le promoteur, il est en phase de finalisation des acquisitions de parcelles en vue de leur vente. Les constructions devraient commencer dans l'année à venir.

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Depuis le 1er janvier 2017, les collectivités locales n'ont plus le droit d'utiliser des substances phytopharmaceutiques pour entretenir les voiries et espaces verts. En l'absence de produits de remplacement inoffensifs pour la santé, les seuls moyens utilisables aujourd'hui sont le brûlage des mauvaises herbes ou leur élimination par binage ou sarclage. Toutefois, ces méthodes très chronophages ne pourront pas remplacer les solutions désormais interdites à périmètre constant et il nous faudra faire des choix, par exemple :

- Employer un nouvel agent d'entretien avec comme conséquence l'augmentation de la fiscalité
 - Accepter la présence de quelques herbes folles sur nos trottoirs
 - Responsabiliser chacun en désherbant au droit de sa propriété
- ... nous serons attentifs à vos remarques, il en va du bien-être de tous.



Urbanisme, Travaux

FLEURISSEMENT DU VILLAGE

Peut-être, vous avez rencontré, au détour d'une promenade dans le village, une petite équipe de mains vertes composée de bénévoles et d'élus occupés ici à remplir les bacs à fleurs, là à planter des rosiers. Nous avons bien apprécié les nombreux encouragements qui nous incitent naturellement à poursuivre l'embellissement du village.

Si jusqu'à présent, nous avons pourvus principalement nos bacs de plantes annuelles en raison de la période à laquelle nous avons pu nous en occuper, nous poursuivrons en cette fin d'année avec des vivaces plus économes en temps et argent. Nous espérons par ailleurs une belle floraison des rosiers plantés en mai dernier pour l'été prochain.

Un grand merci aux bénévoles qui ont contribué au fleurissement de notre village, Stéphane, Nicolas, Elizabeth, Edith, Alexandre..

Vous souhaitez, vous aussi, rejoindre les mains vertes de Maincy ? N'hésitez pas à nous contacter via la Mairie ; nous vous remercions par avance de votre engagement à nos côtés.



LES GRANDS CHANTIERS DE L'ÉTÉ :



Création du centre de loisirs

L'été fut chaud autour du nouveau centre de loisirs :

- opération validée en conseil municipal le 7 juillet après accord de la CAF

- engagement pris d'ouvrir notre nouveau centre de loisirs le 4 septembre. Pari tenu !

Rénovation de l'école maternelle

Nous avons bénéficié d'à peine 2 mois pour déménager 2 salles de classe et la salle de repos, nettoyer et remettre en état les murs et les sols puis réaménager l'ensemble avec du mobilier neuf : performance réalisée grâce à l'effort de tous !



Urbanisme, Travaux

RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES ROBERT DUBOIS

Au rez de chaussée et au premier étage, nous avons déménagé les salles, qui ont été réaffectées. La ludothèque a rejoint le bâtiment Mairie et nous avons aménagé de nouveaux espaces pour l'accueil de loisirs. Emménagement de la ludothèque et de la bibliothèque dans leurs nouveaux locaux.



Bibliothèque



Ludothèque

Leur accès se fait désormais sur le côté du bâtiment Mairie, à gauche en descendant vers l'école maternelle. La bibliothèque devient plus accessible et sa sécurité est renforcée. Ces deux espaces ont été entièrement repeints et dotés de toilettes. Les travaux ont été réalisés en période estivale et nous remercions les artisans qui se sont montrés réactifs et disponibles.



CHAUFFERIE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

Malgré nos craintes, notre vieille chaudière de 47 ans a mené à terme sa dernière campagne de chauffe ! La chaudière de l'espace Robert Dubois, plus récente et surdimensionnée au regard de l'espace qu'elle avait à chauffer, a été déplacée et raccordée aux trois réseaux de chauffage qui alimentent l'école élémentaire, le restaurant scolaire et la Mairie. Ces travaux, achevés mi-octobre, permettront de réaliser des économies d'énergie substantielles car un équipement assurera une régulation spécifique pour chaque bâtiment, en fonction de son occupation.

PARKING DU PLEU

Depuis son réaménagement, ce parking offre une meilleure capacité de stationnement, un écoulement des eaux pluviales efficace et une circulation plus aisée des piétons par l'élargissement du trottoir. Un garage à vélo y a été installé et une fresque en trompe l'œil sera bientôt peinte sur le transformateur, apportant à l'ensemble une touche de couleur. Enfin, des bacs à fleurs viendront masquer partiellement les voitures garées.



Urbanisme, Travaux

AMÉNAGEMENT D'UN NOUVEAU PARKING SUR L'EX PROPRIÉTÉ « DUMESTRE »

Actuellement en cours de finition, nous n'attendons plus que son affectation en domaine public pour y permettre la circulation de tous. Il reste à y installer 3 candélabres et à y planter 8 arbres, ce qui devrait être fait pour la fin de l'année. Ce parking permettra une dépose sécurisée des enfants à l'école, ainsi que l'allègement de la fréquentation du parking de la source, saturé à certaines périodes de la journée.



TRAVAUX RÉALISÉS SUR LE RU

Le débordement du ru au sortir du 2ème moulin de Maincy a nécessité l'ouverture de la partie sous le passage piéton : calcaires, sacs plastiques, bouteilles vides et divers objets empêchaient son bon écoulement. La tranchée sera bientôt refermée, afin de rendre sa quiétude à ce lieu de promenade.

Cet incident montre combien le respect de notre environnement doit être l'affaire de tous, les négligences coupables des uns affectant l'ensemble des maincéens.

Communication

Dans le courant de l'année 2018 nous procéderons à la mise en place d'un nouveau site internet pour notre village, l'ancien étant devenu obsolète, non tenu à jour et peu convivial. Vous serez tenus informés de l'avancée de ce dossier dans les prochaines parutions de « Maincy Demain ».

Quelques-unes des associations maincéennes nous ont communiqué un article en vue de sa diffusion dans le « Maincy Demain ». Il ne nous est pas possible de publier ces articles in-extenso, nous reprendrons les infos les plus importantes ou actuelles, vous les retrouverez dans la rubrique : « du côté des associations »

LOI SRU ET OBLIGATION DE LOGEMENTS SOCIAUX RUBRIQUE INTERCO

Vous avez probablement lu dans la presse locale que deux communes de l'agglomération Melun Val de Seine pourraient échapper à l'obligation de construire 20% de logements sociaux : il s'agit de Seine Port et Maincy. Pourquoi cela ? Un avenant à la loi SRU a été promulgué en mai dernier, qui revoit à la baisse les quotas de logements sociaux pour les communes qui ne disposent pas de lignes de transports en commun régulières entre lieux de vie et bassins d'emplois. Ainsi, le conseil communautaire a voté une délibération autorisant le Président d'Agglomération à demander au Préfet de Région une exonération des 20% de logements sociaux. Si cette demande est acceptée, elle sera révisable dans les 3 ans.

Par ailleurs, les deux communes s'engagent, solidairement vis-à-vis de l'agglomération, à participer à cet effort de construction de logements sociaux dans la mesure de leurs possibilités : terrains disponibles, projets de lotissements nouveaux etc... Nous respecterons notre engagement, à commencer par la construction de 7 logements à caractère social parmi les 24 qui devraient compter le lotissement de la Fosse Ladier.



MAINCY VILLAGE DE CARACTÈRE

Dans notre bulletin municipal précédent, nous vous exposions notre détermination à défendre le caractère rural de Maincy. Pour cela, nous nous sommes engagés dans une première démarche visant à la reconnaissance de la singularité de notre commune par l'obtention du label « Village de Caractère ».

La commission municipale « développement local » a donc constitué le document ad hoc mettant en valeur la richesse de notre environnement architectural et naturel.

Le 29 septembre, le Président du Conseil Départemental remettait à notre Maire le premier panneau à apposer à l'entrée de notre village.

OPÉRATION GRAND SITE DE FRANCE

Le Président de la CAMVS a annoncé récemment la mise en chantier de l'opération Grand Site de France autour du château de Vaux le Vicomte. Maincy sera évidemment concerné par cette démarche, qui vise à préserver les sites touristiques de grande fréquentation :

- en favorisant leur accès,
- en améliorant la signalisation
- en simplifiant le stationnement
- en déterminant les impacts de cette fréquentation sur l'environnement immédiat afin d'en réduire les nuisances
- en optimisant les bénéfices dans une logique de développement durable.

L'Opération Grand Site est le préalable à la demande de labellisation ; elle consiste à monter un dossier qui rend la demande crédible.

Inscrite dans un Contrat d'Intérêt National, cette démarche sera conduite par le Président d'agglomération avec la constitution d'un comité de pilotage dans lequel la commune de Maincy aura une place privilégiée.

Vous serez régulièrement informés de l'avancée des travaux. Nous pouvons attendre de cette démarche qu'elle valorise notre village en protégeant son environnement naturel et paysager.

Interco Développement Local

CRÉATION D'UNE LIAISON DOUCE ENTRE MELUN-GARE ET VAUX LE VICOMTE

Le financement de cette liaison douce a été acté récemment dans le Contrat Intercommunal de Développement signé par le Président du Conseil Départemental et le Président de la CAMVS. Si le tracé n'est pas encore tout à fait définitif, il est plus que probable qu'il suivra le cours de l'Almont.

Cette liaison douce, qui permettra aux piétons et cyclistes de circuler en sécurité, aura une double fonction :



- permettre un accès sans véhicule à moteur aux touristes transitant par la gare de Melun et se rendant au château

- permettre un accès facilité en vélo à la gare ou au centre-ville de Melun dans le cadre d'une politique intercommunale de développement des déplacements « propres »

Cela nécessitera la création et la sécurisation de parkings à vélo mais surtout une modification de nos habitudes et modes de déplacement. Nous savons tous, pour l'avoir expérimenté, la difficulté grandissante de circuler dans Melun et d'y stationner. Début des travaux prévu en 2018.

ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES AU SERVICE DES ADMINISTRÉS DES COMMUNES MEMBRES DE LA CAMVS

CÔTÉ CULTURE :

- Actions culturelles et artistiques dans les lycées

Tout au long de l'année scolaire, des conférences, des concerts et des spectacles de prévention sont organisés au profit des lycéens des 6 lycées publics de la communauté.

- Musiques actuelles

4 concerts des Amplifiés sont organisés à la MJC-Le Chaudron du Mée-sur-Seine, permettant à des groupes de l'agglomération melunaise de se produire sur scène au côté de groupes confirmés.

- Musique classique

3 concerts sont organisés sur le territoire avec l'Orchestre symphonique Melun Val de Seine, qui compte 50 musiciens. Les communes membres qui souhaitent accueillir cette formation peuvent, si elles sont en mesure de gérer les contraintes techniques, solliciter la CAMVS, qui organise alors une prise en charge complète de l'organisation du concert.

- Cinéma en plein air

Impulsé par la CAMVS en 2015, le festival de cinéma en plein-air se déroule sur la période de juin à septembre. La CAMVS prend en charge la promotion de ce dispositif et contribue financièrement à l'organisation de la séance qui reste de la responsabilité de la commune.

Les communes qui le souhaitent sollicitent la CAMVS pour intégrer ce dispositif.

- Médiathèque et Ludothèque

La CAMVS finance la Médiathèque de Melun et la Ludothèque de Vaux-le-Pénil ; à ce titre, les administrés du territoire communautaire bénéficient du tarif préférentiel CAMVS.

Interco Développement Local

CÔTÉ SPORT :

- Patinoire

La patinoire communautaire, située au sein du complexe de loisirs de la Cartonnerie, à Dammarie-les-Lys, est gérée par la CAMVS.

- Salles multisports

Un recensement et la qualification de l'état de vétusté des salles multisports de la CAMVS est en cours, afin de mettre en place un plan de réhabilitation par le versement de fonds de concours aux communes propriétaires et gestionnaires de ces équipements.

- Piscine

Les quatre piscines de l'agglomération (Melun, Dammarie-lès-Lys, Le Mée-sur-Seine, Saint-Fargeau-Ponthierry) reçoivent des fonds de la CAMVS.

Animation sportive et soutien au mouvement sportif :

- Sport Passion

Organisation du dispositif estival (juillet/août) d'initiation sportive « Sport Passion » (2 sites 6/12 ans à Montereau-sur-le-Jard et Boissise-le-Roi et un site 13/17 ans à Melun)

- Escrime

Contrat avec le Cercle d'Escrime Melun Val de Seine : soutien aux escrimeurs de niveau national et international, initiation à l'escrime durant le temps scolaire dans les écoles primaires de l'agglomération, organisation d'une manifestation annuelle internationale.

- Equipes de niveau national et athlètes

La CAMS soutient les équipes de niveau national (subvention forfaitaire au titre des frais de déplacements en championnat – 7 équipes concernées) et les athlètes sélectionnés pour les jeux Olympiques.

- Aides au mouvement sportif

La CAMVS subventionne le mouvement sportif :

- Appel à projet annuel pour le soutien de « petits » projets associatifs (de 500 à 2 000 € de subvention) à dimension intercommunale (projets portés par au moins deux associations provenant d'au moins deux communes différentes).

- Soutien en faveur de manifestations sportives d'envergure (communautaires jusqu'à internationales)

Effets concrets et immédiats pour les maincéens ou les groupements relevant de la commune (écoles, associations, ...)

- Accès au tarif « agglomération » de la patinoire communautaire, des quatre piscines de la Communauté et du dispositif Sport Passion

- Priorité pendant les trois premières semaines d'inscription au dispositif Sport Passion (ouverture des inscriptions le 14 mai 2018), par rapport aux « extérieurs » à la CAMVS.

- Possibilité de bénéficier de cycles d'interventions du Cercle d'Escrime Melun Val de Seine au sein de l'école primaire, sur le temps scolaire.

Vie Scolaire

La jeunesse et la cohésion sociale représentent un enjeu essentiel de la gestion publique de la commune de Maincy. Jusqu'au 31 décembre 2016, à Maincy, la compétence enfance était assurée par la Communauté de Communes Vallées et Châteaux.

Depuis le 1er janvier 2017, suite à notre transfert vers la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine qui ne la gère pas, notre village s'est retrouvé privé des services de la CCVC. Toutefois, soucieuse de ne pas mettre en péril notre commune et nos administrés, cette dernière a accepté de maintenir les prestations assurées pour les maincéens jusqu'à la fin des vacances scolaires de l'été.

Pour prendre la mesure du besoin, nous avons commencé par interpeler les parents via un sondage.

Le résultat a été sans appel : les maincéens ont besoin d'une structure assurant la prise en charge des enfants pendant qu'ils travaillent.

Nous avons alors mené une réflexion pour identifier les options dont nous disposons pour ce faire et avons trouvé 3 pistes de travail :

- Continuer au travers d'une convention, avec la nouvelle communauté de communes issue de l'ancienne CCVC,
- Créer à Maincy un accueil de loisirs géré par la Mairie,
- Sous-traiter la création d'un accueil de loisirs à Maincy

Après étude des différentes possibilités, nous avons opté pour une solution intermédiaire entre la seconde et la troisième, à savoir la création par la Mairie d'un ALSH dont seule la gestion serait sous-traitée, afin de garder la main mise sur cette structure tout en conservant le bénéfice des investissements, tout en déléguant la charge de travail induite par sa gestion.

Il nous restait alors l'été pour finaliser les nombreux dossiers, demandes d'autorisations et autres formulaires nécessaires à la création de cette nouvelle structure mais aussi passer les commandes, réaliser les travaux, installer les équipements, recruter les personnels,... afin d'ouvrir à la rentrée scolaire 2017. Défi relevé par les élus aidés des associations et de toutes les bonnes volontés !

Dans un premier temps, la gestion de notre ALSH a été confiée à l'association Charlotte 3C, qui nous a toujours soutenus dans cette aventure, malgré nos demandes parfois complexes ou nos exigences très souvent déraisonnables en termes de délais.

Toutefois, la commune ayant l'obligation, du fait des montants engagés, de choisir un prestataire par le biais d'un marché public, l'accord signé avec Charlotte 3C prendra fin le 20 octobre prochain, date à laquelle nous devons avoir choisi un prestataire sur appel d'offres.

Les défis relevés ont été nombreux, qui plus est dans des délais trop souvent insensés. Pour autant, nous n'avons jamais sacrifié la qualité, soucieux d'offrir aux jeunes maincéens une structure de qualité, un encadrement professionnel et des conditions d'accueil leur permettant d'évoluer et de s'épanouir dans les meilleures conditions.

Pour cela, nous avons fait un certain nombre de choix :

- séparation des maternels et des élémentaires
- une seule équipe encadrante pour les activités extrascolaires, périscolaires et les pauses méridiennes
- mise en place d'aménagements spécifiques et adaptés
- priorité donnée aux pédagogies actives
- le même goûter pour tous, à base de pain frais et de produits locaux

Aujourd'hui, Cécile, Anaïs, Morgan, Mélanie, Dylan, Morgane sont aux commandes, assistés d'Ophélie que nous avons tout naturellement associée au projet, notre jeune animatrice s'étant toujours pleinement investie avec les enfants. Les premiers échos reçus sont très positifs, qu'ils proviennent des parents ou, et c'est le plus important, des enfants.

Mais notre mission ne s'arrête pas là : nous avons travaillé sur l'appel d'offres pour assurer la suite à compter

Vie Scolaire

du 21 octobre et, comme prévu, nous accompagnons la mise en place de l'équipe avec qui nous restons en contact permanent.

La commission « marché public » a arrêté son choix. L'association « Charlotte 3C » a été retenue. Nous allons donc bénéficier de leurs services jusqu'au mois d'août 2018.

Dernier point et non des moindres : le reste à charge annuel pour la commune est à ce jour estimé à 66 000 €. Mais il ne s'agit là que d'un budget estimatif et nous reviendrons vers vous prochainement avec les chiffres exacts, une fois que la structure sera rodée et que nous maîtriserons les nombreuses variables qui impactent son coût de fonctionnement.

Vie Locale

CÉRÉMONIES AU MONUMENT AUX MORTS

8 mai : La cérémonie à la mémoire de la fin de la seconde guerre mondiale a rassemblé les habitants de Maincy, les enfants des écoles et les anciens combattants. Cette fête a aussi été l'occasion, pour la commune, de mettre en place un « maître de cérémonie » afin de respecter le protocole lié à ce type d'événements. Différentes musiques militaires ont été sélectionnées, dans la tradition de la cérémonie. Un pot de l'amitié a ensuite été proposé à la salle Gibouret, rassemblant une cinquantaine de personnes.

25 Août : La libération de Maincy a été célébrée solennellement. Malgré la trêve estivale, cet événement a rassemblé plusieurs dizaines de personnes.



LE VIDE GRENIER ET LA FÊTE FORAINE

La brocante, qui s'est déroulée sous un soleil radieux, a réuni plus de 50 exposants. Journée riche en rencontres et en échanges, elle a toutefois accueilli moins d'acheteurs qu'espéré, du fait de son organisation tardive mais aussi de la multitude de brocantes alentours et de la disparition de notre banderole. Forts de cette expérience, nous accorderons un soin particulier à la promotion de cet événement pour sa prochaine édition. La fête foraine a pour sa part rencontré un fort succès : rendez-vous est pris d'ores-et-déjà avec les forains pour l'année prochaine.



LE SPECTACLE « LES LAVANDIÈRES »

Le spectacle organisé par l'Amicale Rurale a été une franche réussite. Pour cette occasion, la commune avait mis notre lavoir à la disposition de la troupe de théâtre, après y avoir fait quelques aménagements. Les spectateurs ont pu assister à cette représentation de qualité et passer un agréable moment.

VOTE DES SUBVENTIONS

Malgré l'arrivée tardive de l'équipe municipale, la commission « vie locale » a étudié chaque demande en s'appuyant sur les rapports d'activité des demandeurs. Elle en a profité pour rencontrer la plupart des associations afin de faire le point sur leurs attentes, qui ont été traitées sans délai :

la bibliothèque souhaitant améliorer l'accessibilité de ses locaux, elle bénéficie aujourd'hui d'un nouvel emplacement, dans le prolongement de la mairie. Vous pouvez venir pousser la porte de la nouvelle bibliothèque « Marc Escoutin », située allée Michel Lucas.

la ludothèque a également été dotée de nouveaux locaux plus accessibles aux jeunes enfants : elle se trouve désormais à côté de la bibliothèque, allée Michel Lucas. Venez nombreux !

FORUM DES ASSOCIATIONS

Cette année, le forum s'est déroulé dans la salle Dubois du fait d'un contretemps. Cet imprévu, nous a permis de constater la pertinence de ce lieu pour un tel rendez-vous. Cette année encore, les associations ont été célébrées. La journée a été une grande réussite, qui s'est terminée autour d'un verre de l'amitié accompagné d'une délicieuse brioche feuilletée réalisée par notre boulanger.

MAINCY FÊTE L'AUTOMNE AVEC SES ENFANTS

Samedi 14 octobre, une soixantaine de personnes, enfants et adultes, se sont retrouvées place de la Mairie pour, ensemble, planter un saule pleureur à proximité du pont Delayaux. Au vu de l'attention qui lui a été prêtée, ce saule n'a pas d'autre alternative que de devenir, dans quelques années, un arbre remarquable à l'entrée de notre village. Mme Beaune-Sérini, Conseillère Départementale, a montré par sa présence l'intérêt aux maincéens, notamment en ce qui concerne l'attachement qu'ils portent à leur environnement naturel.

Pour cette occasion, les enfants nous ont présenté deux jolis poèmes de leur composition. Les parents, assistés de leurs enfants, avaient confectionné de savoureux gâteaux qui furent partagés après la plantation et les enseignants avaient joliment décoré le préau de l'école pour l'occasion : merci à tous ! Cet instant festif a été un succès, que nous comptons bien renouveler l'année prochaine.



Au fait...



Déchets verts et Encombrants

Pour rappel, les déchets verts seront collectés jusqu'au 15 Décembre. Concernant les encombrants, une nouvelle organisation sera mise en place par le SMITOM à compter du 01/01/2018, vous trouverez toutes les explications dans un document qui sera distribué prochainement dans vos boîtes aux lettres.

Les bons plans des Maincéens

En cette fin d'année le château de Vaux le Vicomte fête Noël du 25 novembre au 07 janvier : 25 et 26 novembre, 2,3,9,10,16,17 décembre et tous les jours du 23 décembre au 7 janvier (sauf le 25/12 et le 01/01).

Pour cette occasion, la famille de Voguë offre aux maincéens 4 entrées gratuites par famille. Les billets seront mis à disposition des maincéens inscrits sur la liste électorale municipale et sur présentation du livret de famille pour les enfants vivant à Maincy. Les billets pourront être retirés en mairie à compter du 15 novembre.



Aide à la rénovation et à l'isolation des habitations soutenue par la CAMVS dans le cadre « mon plan renov » rubrique interco

Merci de visiter le site internet de la CAMVS ou de vous rendre le mardi 21/11, salle du chemin vert à la maison des associations de Vaux le Pénil, de 17 à 19h.

Les bons plans des Maincéens



Heureux à la maison !

L'AASSADRM, Association de Soins et Services à Domicile de la Région de Melun, vous propose toujours de nouveaux services attrayants et innovants :

- + Aidé à domicile :**
Intervenant qualifiés à vos côtés,
prise en charge rapide 7/7 j.
- + Plus autonome avec l'animation stimulante :**
Par un professionnel de l'animation
- + Plus soulagé pour les petits travaux et jardinage :**
Travail professionnel, Conseils
- + Facile d'aller où je veux :**
Un professionnel expérimenté reste à vos côtés
- + Plus en sécurité :**
Installation de la Téléassistance du Conseil Départemental

Je vous attends en
chanson, danses,
jeux,...



Ecoute, Disponibilité, Réactivité, respect et Bienveillance.

Tous nos services vous donnent accès aux aides financières (APA, P.C.H., Caisses de Retraite, CESU, Mutuelles, ...) et ouvrent droit aux réductions légales d'impôts.



L'ASSADRM au service du bien-être à domicile depuis 40 ans, bénéficie du soutien de votre commune et du Conseil Départemental

Pour en savoir plus : Adressez-vous à votre Mairie ou à l'Association au 01.64.38.47.17.

Du côté des associations

L'association **Maincy pour ses enfants** organise une distribution de sapins à domicile le samedi 9 décembre 2017. Vous recevrez un bon de commande dans votre boîte aux lettres, il vous suffit de le remplir et de le déposer dans les boîtes aux lettres des écoles.

Le 12 janvier, **Maincy pour ses enfants** organise une galette des rois pour les enfants et les parents de l'école maternelle et primaire pour partager un moment de convivialité tous ensemble. Merci à tous pour votre participation, Merci pour nos enfants.

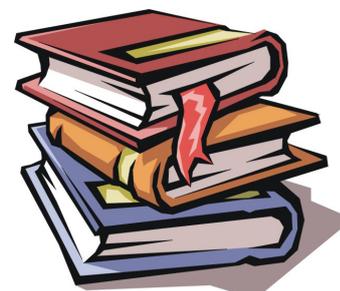


Noter sur vos agendas le **SAMEDI 25 NOVEMBRE** à 20H30 **SALLE GIBOURET**

L' **amicale rurale de maincy** vous propose de découvrir l'archipel indonésien à travers un film documentaire. A l'issue de cette projection, nous aurons l'occasion d'échanger avec un représentant de ce pays grand comme 2900 fois la France sachant que toutes les îles ne sont pas habitées: ça laisse rêveur

Comme stipulé dans la commission travaux, Le 29 septembre votre bibliothèque a quitté ses locaux de la cour de l'école pour une ancienne salle de classe dans le bâtiment de la mairie.

Nouveaux Horaires d'ouvertures à partir du 4 octobre:
mercredi et vendredi de 16h30 à 18h30



Le **Club de Rando de Maincy** organise mensuellement une sortie. Rendez-vous à 8h20 face à la boulangerie, départ en covoiturage et retour vers 13 h.

Les 2 dernières randos de mai et juin se font sur la journée avec pique-nique tiré du sac.

Contact 0683700730

Prochaines dates et lieux :

19/11 : St Sauveur sur école

14/01 : Maincy Moisenay

11/03 : Paris «Belleville, Père Lachaise»

14/05 : Nemours Poligny

10/12 : A définir

11/02 : Seine-Port

07 et 08/04 : Baie de Somme

10/06 : à définir



Tennis : Il reste encore quelques places dans certains groupes adultes et enfants. Vous pouvez vous inscrire à l'Association pour pratiquer le tennis à Maincy, librement, quand vous le souhaitez, n'hésitez pas à nous contacter sur notre messagerie : tc.maincy@fft.fr

À vos agendas

SAMEDI 11 NOVEMBRE 2017 :

Nous célébrerons comme chaque année l'armistice de la première guerre mondiale avec les anciens combattants, les enfants, les enseignants et les habitants de Maincy.

Cette année sera marquée par un échange symbolique entre les enfants de l'école et la municipalité de Maincy.

Ce beau moment de partage et de commémoration se terminera autour du traditionnel verre de l'amitié, offert par la Mairie.

Nous vous donnons rendez-vous à 10H40 devant la mairie, pour le départ du cortège.



SAMEDI 20 JANVIER 2018 :

Notre Maire, Alain Plaisance, nous convie aux traditionnels « voeux » à 17H, salle Robert DUBOIS.

Quelques bulles vous attendront ensuite, pour fêter cette nouvelle année avec toute l'équipe Municipale de Maincy.



Mairie
3 rue Alfred et Edme Sommier
77950 - Maincy
Tél. : 01 60 68 17 12
Fax : 01 60 68 60 04

Email : mairie.maincy77@wanadoo.fr

La Mairie est ouverte au public:
Lundi, Mardi: de 8h30 à 12h00,
Jeudi, Vendredi: de 13h30 à 17h00,
Samedi de 10h00 à 12h00, (Sur rendez-vous)
Mercredi: fermeture.